

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE de l'année 2025

Conformément à nos statuts je vous sou mets le rapport d'activité de notre Association et donc de la MAH Môme.

INFORMATIONS GENERALES

Obligations légales et réglementaires :

Déclaration à la préfecture du Loiret

Délégué à la protection des données (N° DPO 91007)

Statuts et règlement intérieur publiés sur le site internet

Conventions et contrats :

CHU d'Orléans : - Convention de partenariat

- Hébergement Temporaire Non Médicalisé

Organismes de Sécurité Sociale : CARSAT et MSA

Avenant annuel signé avec la Carsat

Assurance SMACL

Entretien des locaux : société DIAMANT

Logiciel de gestion : Société ISICONCEPT

Banques : CRCA, CE

Expertise comptable : Cabinet ORCOM

Fournisseur d'électricité : DIRECT ENERGIE

Opérateur internet : ORANGE

ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Les instances statutaires de l'association se réunissent tous les mois permettant ainsi une adaptation continue de notre fonctionnement .

Les décisions du conseil d'administration et du bureau font toutes l'objet d'une large consultation, de débats ouverts, pour aboutir à un consensus.

Le conseil d'administration composé de 9 membres élus d'un membre de droit et d'une personnalité qualifiée s'est réuni 6 fois.

Parmi les décisions dont l'application est effective ou à venir en 2026 notons :

-L'attribution du titre de présidente d'honneur à Josée Bentata.

-La modification tarifaire avec la création de séjour hors convention (T10 à 40 € et T11 à 10 €).

-L'augmentation des tarifs entrant dans le cadre de la convention CARSAT :

T1=8.5€ T2=17€ T3=25.5€ T4=34€

Nous restons encore en dessous du tarif de référence de la CNAM.

-La mise à jour du règlement intérieur.

-Le remplacement du matériel informatique (3 ordinateurs) .

-la formation aux gestes de secours.

Le bureau s'est réuni 6 fois dans sa forme élargie.

Au quotidien il intervient dans la gestion et le fonctionnement de la Maison.

Je veux ici particulièrement remercier Françoise BALLAND, Michèle FILLON, et Michèle ROUSSELET pour leur disponibilité et leur efficacité dans la reprise des erreurs que nous commettons tous.

Les commissions

Commission logistique

Composée de quatre personnes, elle fonctionne en continu pour assurer l'approvisionnement en denrées et matériels hôteliers.

Commission ressources humaines

Quatre bénévoles sont chargées du recrutement des bénévoles.

Cette année 2025 a vu l'arrivée de deux nouvelles bénévoles

Commission communication

Dix bénévoles en font partie.

Elle est chargée de faire connaître notre maison auprès des professionnels hospitaliers, libéraux et également du grand public.

Môme a participé à plusieurs manifestations au cours de cette année 2025 :

Finale du championnat régional senior de football en juin

Journée Portes ouvertes à la MAH

Journées médicales orléanaises au CHU

Journée mondiale de la prématurité au CHU

Journée sociale pour les hospitaliers au CHU

Présentation de la maison d'accueil aux étudiants de BTS sanitaire et social du Lycée St-Euverte.

Commission entretien, petits travaux et espaces verts

Intervient ponctuellement pour les petites réparations d'usage et l'entretien des espaces verts.

Pour les demandes de travaux par les services techniques du CHU je vous invite à vous référer à la nouvelle procédure.

Les dons

L'association Môme a bénéficié de 3451 € de dons provenant de particuliers et de structures associatives ou publiques, parmi celles-ci citons :

La ligue du Centre val de Loire de Football

L'association Sens et Vie

La Mairie de Férolles

La Mairie d'Ouzouer sous Bellegarde

Nous remercions chaleureusement ces généreux donateurs.

Les bénévoles

Ils sont toutes et tous au service de la mission de notre association : l'accueil et l'hébergement des familles de patients hospitalisés et des patients en HTNM

Au 31 décembre 2025 nous étions 36 bénévoles.

Quatre bénévoles ont cessé leur activité et 2 nouvelles bénévoles ont été recrutées.

Nous avons organisé 3 cycles de formation continue.

Dix bénévoles continuent d'assurer les astreintes de nuit. Au cours de cette année ils se sont déplacés 37 fois pour héberger 48 personnes.

Nous avons participé aux Rencontres Nationales de la FMAH et j'ai assisté aux réunions du conseil d'administration de la fédération.

La réunion conviviale annuelle a eu lieu en décembre.

Activité de la Maison d'accueil

Deux types d'hébergement sont proposés

L'accueil des familles de patients hospitalisés

L'accueil des patients résidents dans le cadre de l'Hébergement Temporaire Non Médicalisé.

Nous avons réalisé 4075 nuitées en 2025

Si le nombre de nuitées HTNM est sensiblement identique à l'année précédente les nuitées familles ont augmenté de 10 %

62% des nuitées familles sont prises en charge partiellement par la CARSAT.

Nous avons accueilli 295 familles provenant pour les $\frac{3}{4}$ d'entre elles de la région Centre val de Loire.

La satisfaction des résidents continue d'être très bonne à la lumière des questionnaires remplis par 35% d'entre eux.

Perspectives d'avenir

Deux thèmes sont à retenir

-Le projet d'extension qui sera évoqué prochainement avec le nouveau Directeur général du CHU.

Il s'agit d'un projet à moyen-long terme car actuellement il n'y a que quelques périodes, très courtes, de saturation et l'activité HTNM est stable depuis 3 ans alors que l'on pouvait s'attendre à une montée en puissance.

Le taux d'occupation des chambres est un élément déterminant ($T > 80\%$) pour engager le projet d'extension. Nous n'y sommes pas.

-Le deuxième point concerne la gouvernance de l'association et la gestion de la Maison d'accueil.

La vice-présidente Françoise Balland et moi-même sollicitons cette fois encore vos suffrages pour l'élection au Conseil d'administration, mais il peut s'agir de la dernière. Personne n'est irremplaçable mais envisager la suite est une obligation morale pour tout responsable d'association, ne pas le faire dès maintenant serait une faute.

Le fonctionnement et la gestion de la MAH reposant exclusivement sur le bénévolat est une chance, mais elle peut à l'avenir, être source de fragilité. Il sera alors peut-être nécessaire de recruter un ou deux salariés, notre modèle économique et notre situation financière nous le permettent.

Conclusion

Au nom du conseil d'administration je tiens à remercier vivement tous les bénévoles mais aussi tous les personnels des services administratifs techniques et médicaux du CHU, qui œuvrent pour que notre maison d'accueil poursuive pleinement sa mission.

Dominique DUBOIS

